

# AIPR – Niveau ENCADRANT

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### Programme



#### Objectif de la formation

---

- Acquérir ou mettre à jours ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition



#### Public et prérequis

---

<b>Public</b>	Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux
<b>Prérequis</b>	Cette formation ne nécessite pas de prérequis Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen

#### Durée

---

Formation : 6 heures

Examen : 1 heure

Effectif : 8 stagiaires maximum

#### Contenus

---

##### **CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION**

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

##### **LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER**

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

### **SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION**

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

### **TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX**

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

### **EN CAS D'ANOMALIES**

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

### **Méthodes pédagogiques utilisées**

---

Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires

### **Moyens pédagogiques et encadrement**

---

#### **Moyens pédagogiques**

- ✓ Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- ✓ Livrets stagiaires

#### **Encadrement**

Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

### **Modalités de suivi, d'évaluation et de validation**

---

<b>Suivi</b>	Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
<b>Evaluation</b>	Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)
<b>Validation</b>	Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

**Responsable pédagogique** : Philippe DUQUESNOY